

Secteur 1 : Agroalimentaires

Le code du Déchet selon CMD	Nomenclature du déchet	Branche selon CMD	Sous branche CMD	Le code de la branche selon CEM	La branche selon CEM	Le code de la sous branche	La sous branche
02 03 03	Déchets de l'extraction des solvants	Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche, et la production et la transformation des aliments.	Déchets provenant de la préparation et de la transformation des fruits, des légumes, des céréales, des huiles alimentaires, du cacao, du café, du thé et du tabac, de la production de conserve, de la production de levures et d'extraits de levures, de la préparation et de la fermentation de la mélasse.	15	Industries alimentaires	151	Industrie du poisson
						153	Industrie des fruits et légumes
						156	Industrie de transformation de céréale
						158	Autres industries alimentaires
				16	Industrie du Tabac	160	Industrie du Tabac
02 07 02	Déchets de la Distillation de l'alcool	Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche, et la production et la transformation des aliments.	Déchets provenant de la production de boissons alcooliques (sauf café, thé et cacao).	15	Industries alimentaires	159	Industrie des boissons

Secteur 2 : Industries du textile et du cuir

Le code du Déchet selon CMD	Nomenclature du déchet	Branche selon CMD	Sous branche CMD	Le code de la branche selon CEM	La branche selon CEM	Le code de la sous branche selon CEM	La sous branche
04 02 09	Matériaux composites (textile imprégné, élastomère, plastomère)	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile.	Déchets provenant de l'industrie du textile	17	Industrie Textile	171	Filature
04 02 10	matières organiques issues de produits naturels (par exemple, graisse, cire)	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile.	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile			172	Tissage
04 02 15	Déchets provenant des finitions autres que ceux visés à la rubrique 04 02 14	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile.	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile			173	Ennoblement
04 02 17	Teintures et pigments autres que ceux visés au 04 02 16	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile.	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile			174	Fabrication d'articles
04 02 21	Fibres textiles non ouvrées	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile.	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile			175	Fabrication de tapis et autres industries textiles
04 02 22	Fibres textiles ouvrées	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile	Déchets de l'industrie du cuir, la fourrure et du textile	176	Fabrication d'étoffes à maille		
				177	Fabrication d'articles à maille		
				18	Industrie de l'habillement et des fourrures	181	Fabrication de vêtement cuir
						182	Fabrication de vêtement en textile
						183	Industrie des fourrures

Secteur 3 : Industries chimiques et para chimiques

Le code du Déchet selon CMD	Nomenclature du déchet	Branche selon CMD	Sous branche CMD	Le code de la branche selon CEM	La branche selon CEM	Le code de la sous branche selon CEM	La sous branche
03 01 01	Déchets d'écorce et de liège	Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules ouvertes, de papier et de carton.	Déchets provenant de la transformation du bois et la fabrication de panneaux et de meubles.	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois	201	Sciage, retapage, du bois
03 01 05	Sciure de bois, copeaux, chutes, bois, panneaux de particules et placages autres que ceux visés à la rubrique 03 01 04	Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules ouvertes, de papier et de carton.	Déchets provenant de la transformation du bois et la fabrication de panneaux et de meubles.			202	Fabrication de panneaux de bois
						203	Fabrication de charpentes et de menuiseries
						204	Fabrications d'emballages en bois
						205	Fabrication d'objets divers en bois, liège ou vannerie
03 03 01	Déchets d'écorce et de liège	Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules ouvertes, de papier et de carton	Déchets provenant de la production et la transformation de papier, de carton et de pâte à papier	21	Industrie de papier et du carton	211	Pâte à papier et de carton
03 03 05	Boues de désencrage provenant du recyclage du papier	Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules	Déchets provenant de la production et la transformation de papier, de carton et de pâte à papier.			212	Articles en papier ou en carton

<p>03 03 07</p>	<p>Refus séparés mécaniquement provenant du broyage de déchets de papier et de carton</p>	<p>ouvertes, de papier et de carton. Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules ouvertes, de papier et de carton.</p>	<p>Déchets provenant de la production et la transformation de papier, de carton et de pâte à papier.</p>				
<p>03 03 08</p>	<p>Déchets provenant du tri de papier et de carton destinés au recyclage</p>	<p>Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules ouvertes, de papier et de carton.</p>	<p>Déchets provenant de la production et la transformation de papier, de carton et de pâte à papier.</p>				
<p>03 03 10</p>	<p>Refus fibreux ,boues de fibres, de charge et de couchage provenant de la séparation mécanique</p>	<p>Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, à cellules ouvertes, de papier et de carton.</p>	<p>Déchets provenant de la production et la transformation de papier ,de carton et de pâte à papier</p>				

05 01 10	Boues provenant du traitement in situ des effluents autres que celles visées à la rubrique 05 01 09	Déchets provenant du raffinage du pétrole, de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolytique du charbon	Déchets provenant du raffinage du pétrole	23	Cokefaction ,raffinage ,industries nucleaires	232	Raffinage de pétrole
05 01 14	Déchets provenant des colonnes de refroidissement	Déchets provenant du raffinage du pétrole, de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolytique du charbon					
05 01 17	Mélanges bitumineux	Déchets provenant du raffinage du pétrole, de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolytique du charbon					
05 06 04	Déchets provenant des colonnes de refroidissement	Déchets provenant du raffinage du pétrole, de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolytique du charbon Déchets provenant du traitement pyrolytique du charbon	Déchet provenant du raffinage de pétrole , de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolytique du charbon	???	???	???	???
06 13 03	Le noir de carbone	Déchets des procédés de la chimie minérale	Déchets des procédés de la chimie minérale	????	????	???	???
07 02 13	Déchets plastiques	Déchets des procédés de la chimie organique	Déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques	25	Industries de caoutchouc et de plastiques	251 252	Industrie du caoutchouc Transformation des matières plastiques
07 02 17	Déchets contenant des silicones autres que ceux visés à la rubrique 07 02 16.	Déchets des procédés de la chimie organique					

08 01 12	Déchets peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), Mastics et encres d'impression	Déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis	24	Industrie chimique	243	Peintures et vernis
08 01 14	Boues provenant de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 13		Déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis				
08 01 16	Boues aqueuses contenant de la peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 15		Déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis				
08 01 18	Déchets provenant de décapage de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 17		Déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis				
08 01 20	Suspensions aqueuses contenant de la peintures ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19		Déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis				
08 02 02	Boues contenant des matériaux céramiques		Déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des métaux céramiques)				
08 03 07	Boues aqueuses contenant de l'encre	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement	Déchets provenant de la FFDU d'encres d'impressions	22	Edition , imprémerie , reproduction	222	Imprimerie
08 03 08	Déchets liquides aqueux contenant de l'encre						

08 03 13	Déchets d'encre autres que ceux visés à la rubrique 08 03 12	(peintures, vernis et émaux vitrifiés), Mastics et encres d'impression					
08 03 15	Boues d'encre autres que celles visées à la rubrique 08 03 14						
08 03 18	Déchets de toner d'impression autres que ceux visés à la rubrique 08 03 17						
08 04 10	Déchets de colles et mastics autres que visés à la rubrique 08 04 19	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement	Déchets provenant de la FFDU d'encres d'impressions	22	Edition , imprémerie , reproduction	222	Imprimerie
08 04 12	Boues de colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 11						
08 04 14	Boues aqueuses contenant des colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 13						
08 04 16	Déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 15						
11 01 14	Déchets de dégraissage autres que ceux visés à la rubrique 11 01 13	Déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux et de l'hydrométallurgie des métaux non ferreux .	Déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux (par exemple procédés de galvanisation ,de revêtement de zinc, de décapage ,de gravure, de dégraissage alcalin et d'anodisation)				

12 01 05	Déchets de matières plastiques d'ébarbage et de tournage	Déchets provenant de la mise en forme et du traitement physique et mécanique de surface des métaux et matières plastiques.	Déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface et matières plastiques				
19 08 09	Mélanges de graisse et d'huile provenant de la séparation huile /eaux usées contenant seulement des huiles et graisses alimentaires	Déchets provenant des installations de gestion des déchets, des stations d'épuration des eaux usées hors site et de préparation d'eau destinée à la consommation humaine et d'eau à usage industriel	Déchets provenant d'installations de traitement des eaux usées non spécifiés ailleurs				
20 01 25	Huiles et matières grasses alimentaires	Déchets municipaux (Déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément.	Fractions collectées séparément (sauf section 05 01)				
20 01 28	Peintures, encres ,colles et résines autres que celles visées à la rubrique 20 01 27	Déchets municipaux (Déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément.	Fractions collectées séparément (sauf section 05 01)				